

## RAPPORT D'ACTIVITE 2014

Le budget global du Département du Nord pour 2014 a atteint 3 823 M€, budget qui concerne 2,6 millions d'habitants, pour une dépense de 1 483 € par habitant.

Pour mener à bien ses politiques et ses projets au quotidien, le Département du Nord peut compter sur la mobilisation de plus de 11 167 agents départementaux<sup>1</sup> (au 31 décembre 2014) sur l'ensemble du territoire départemental.

Médecin, ingénieur, gardien des espaces naturels sensibles, agent d'exploitation des routes, secrétaire, agent d'accueil, architecte, contrôleur de gestion, assistant social, médiateur culturel... plus de 130 métiers sont ainsi exercés au Département du Nord.

**L'organisation départementale** rassemble cinq directions générales thématiques :

**LA DIRECTION GENERALE DE LA SOLIDARITE** se compose de 12 directions ; une communauté de 4 000 professionnels et 2 800 assistants familiaux; près de 120 métiers différents, la gestion d'un budget de 1,8 Milliards d'€ au titre de 2014.

Ces missions s'adressent à toutes les générations de nordistes : enfants, jeunes, adultes confrontés à des difficultés passagères ou durables, personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie....

Les objectifs de ces missions :

- Offrir un service public en adéquation avec les besoins des personnes ; un service public de qualité et de proximité par ses lieux d'accueil, d'information et d'évaluation des situations, ses espaces d'accompagnement, par ses actions collectives...
- Maintenir du lien social en luttant contre l'isolement et mobiliser la capacité d'agir des personnes sur leur propre vie.

Composée de 1 100 collaborateurs, la **DIRECTION GENERALE CHARGEE DE L'AMENAGEMENT DURABLE** (DGAD) met en œuvre les politiques d'aménagement et de développement de services du Département dans les domaines suivants :

- La mobilité avec l'aménagement et l'exploitation d'un réseau routier de 5 250 km et l'organisation des transports interurbains et des publics scolaires,
- L'éducation et la culture avec la construction, l'entretien et la maintenance des 201 collèges du département ainsi que des 7 musées départementaux,
- L'habitat et le logement avec les dispositifs de soutien à l'accès au logement des nordistes,
- Les affaires générales avec la construction, l'entretien et la gestion des 400 bâtiments nécessaires au fonctionnement des services du Département.

La recherche de l'innovation, du développement durable et de la qualité irrigue l'ensemble des actions déployées dans ces domaines. Aux côtés des certifications HQE pour les constructions et ISO 9001 pour l'exploitation de la voirie départementale, de nouvelles innovations ont émergé, notamment par le biais des appels à projet et du nouveau programme de recherche, d'innovation et de développement.

---

<sup>1</sup> Source DGR : 8115 (effectifs permanents) + 412 (CDD renforts/remplacement) + 2640 (assistants familiaux)

**LA DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES** (DGDТ) couvre un large champ de compétences et de politiques publiques du Département relatives aux solidarités humaines et territoriales : aménagement du territoire, contrats de territoire, développement économique, tourisme, développement local, éducation, sport, jeunesse, culture et environnement.

Pour remplir ses missions, la Direction Générale du Développement Territorial s'appuie sur 7 directions opérationnelles et une mission avec un effectif de 2449 agents :

- Direction des Partenariats, de l'Attractivité et de l'Economie (DPAE),
- Direction de l'Environnement (DEN),
- Direction du Développement Local (DDL),
- Direction de la Culture (DC),
- Direction de l'Education (DE), avec les agents des collèges (1673 agents sur l'ensemble du territoire départemental), la Direction de l'Education représente près des deux tiers de l'effectif global
- Direction Sport et Jeunesse (DSJ),
- Direction des Relations Internationales (DRI),
- Mission Contrats de Territoires (MCT).

**LA DIRECTION GENERALE CHARGEE DES RESSOURCES** (DGR) regroupe les services mettant à disposition de l'ensemble des services de la Collectivité les ressources humaines, financières, informatiques et logistiques nécessaires à leur activité.

Elle a vocation à :

- permettre le bon exercice et la continuité du service public, en organisant en articulation avec les Directions concernées, l'allocation des ressources nécessaires, en veillant à la pérennité de ces ressources dans un contexte qui s'est fortement tendu financièrement et en pilotant de façon intégrée ces ressources
- accompagner les agents dans leur activité professionnelle, en particulier dans la période de réforme territoriale qui s'ouvre
- mettre en œuvre les compétences du Département et le projet de mandat dans son champ.

L'action de la **DIRECTION GENERALE QUALITE DU SERVICE PUBLIC** (DG QSP) s'inscrit dans la dynamique de modernisation de la collectivité. Elle intervient en appui et en accompagnement de l'ensemble des directions à travers la sécurisation des procédures et des actions, l'analyse et la prévention des risques, la mise en œuvre de systèmes de gestion adaptés aux besoins.

Elle impulse, grâce à l'intervention de 7 missions expertes, l'accompagnement au changement, notamment par l'application des principes de développement durable.

\*  
\*   \*   \*

Face aux nombreux défis auxquels le territoire du Nord et ses habitants sont confrontés, l'institution départementale a poursuivi en 2014 des chantiers de modernisation et d'innovation dans le but d'accroître la performance du service public rendu aux usagers.

Ces démarches de modernisation permettent de faire évoluer les modes de fonctionnement de l'administration départementale ainsi que les relations entre les agents. Ces chantiers contribuent également à renforcer la transparence de l'action départementale et à faciliter les démarches d'accès à l'information et aux droits pour tous les Nordistes sur l'ensemble du territoire.

### **La poursuite des chantiers de dématérialisation et de développement de l'e-administration**

La démarche globale de dématérialisation porte un enjeu fort en termes d'optimisation des ressources puisqu'elle amène à questionner les organisations, les processus opérationnels ainsi que les pratiques professionnelles. Elle s'inscrit également dans la trajectoire de l'Agenda 21 et du développement durable avec la recherche du zéro papier.

Cette démarche a mobilisé plusieurs directions en 2014, trouvant ainsi de nombreuses concrétisations au sein de l'administration départementale :

**L'accès des Assistants Familiaux à une messagerie professionnelle et au logiciel Ulysse** de remboursement des frais de déplacement, est maintenant possible, comme tous les autres agents du Département.

**La mise en production généralisée du logiciel métier IODAS enfance, famille, jeunesse** a permis d'étendre le périmètre des prestations assurées par un même progiciel (AMASE, TISF, RSA, FSL, APA, PCH...). Les avantages sont nombreux pour les utilisateurs : vision synthétique du parcours des enfants, gestion des enveloppes de crédits, édition automatique des courriers...

**La demande de transport des collégiens est désormais complètement dématérialisée.** Ainsi, depuis la rentrée de septembre 2014, les collégiens peuvent faire une demande dématérialisée de gratuité des transports via le site lenord.fr.

L'adoption du **nouveau protocole d'échange de données avec la Trésorerie (PESV2)** constitue la première brique du programme de dématérialisation financière menée par le Département.

**La dématérialisation des dossiers de séance remis aux Conseillers départementaux** vise à faciliter l'accès aux dossiers de séances numériques au moyen de tablettes remises aux élus pour l'exercice de leur mandat, et permet ainsi de supprimer les dossiers papier volumineux.

**L'intégration de la plateforme de dématérialisation des pièces de marché** permet aux opérateurs économiques d'en effectuer le retrait ou de déposer leur pli 24 heures sur 24.

Le Système d'Information Achats Marchés (SIAM) a pour objectif de dématérialiser en totalité le processus de passation de marchés.

En 2014, 17,6% des plis ont été remis par les entreprises sur la plateforme de dématérialisation (12,4% en 2013), 98% des dossiers de consultation sont retirés par les entreprises en format électronique.

**L'ouverture du nouveau portail intranet**, plus moderne, accessible à distance et offrant de nombreux services en ligne, a mobilisé de nombreux agents, dans l'ensemble des services, pour alimenter le nouveau site en contenus actualisés. Dès l'ouverture, 1450 agents se sont connectés et 3700 pages ont été consultées.

Le **lancement de l'intranet solidarité**, conçu par un comité de pilotage représentatif des directions concernées et des métiers qui s'y exercent, il permet aux professionnels de trouver des informations très opérationnelles telles que les coordonnées et rôles des partenaires, l'actualité du territoire ou de la thématique, l'agenda des principaux événements et des outils bureautiques.

Le Département a participé, en étroite concertation avec les partenaires concernés par ce sujet (CCAS, CLIC, organismes de retraite), **au projet de portail national d'information et d'orientation de personnes âgées et de leurs aidants**. Ce portail permet aux personnes et à leur famille d'avoir accès à une information lisible sur leurs droits et sera connecté aux sites de chaque Département donc au Nord.fr. A terme, il inclura un espace « initiatives » favorisant les analyses comparatives entre collectivités.

## **Des modalités innovantes dans le pilotage des projets structurants**

### **Une vaste démarche contributive sur le travail social et médico-social**

L'évolution du travail social a fait l'objet d'une réflexion sur un mode largement participatif à la faveur de questionnaires individuels (600 réponses et 8 000 commentaires ou propositions), de 5 ateliers territoriaux collectifs (415 contributeurs) et de restitutions en ligne sur l'intranet. Ces contributions ont mis en lumière 7 enjeux majeurs et interdépendants à l'exercice du travail social dans le Nord. Sur chacun de ces sujets, des pistes d'actions concrètes ont été dessinées sous la plume des professionnels contributeurs.

D'ores et déjà, des premières réponses sont apportées comme le référentiel missions des services sociaux de proximité publié en novembre 2014 et le travail engagé en 2014 sur le projet de service public que chacune des 44 UTPAS est invitée à construire.

### **Un Plan Santé Bien Etre (PBSE) innovant par son approche globale**

Adopté fin 2013, le PBSE a pour ambition de mobiliser l'ensemble des politiques départementales ayant un impact sur les déterminants de la santé et de la qualité de vie : environnement, culture, alimentation, sport, loisirs...

Afin d'initier sa mise en œuvre opérationnelle, des actions inédites ont été préparées en 2014 : la sensibilisation des professionnels des directions territorialisées pour favoriser le partage d'une culture commune en santé publique, la réflexion sur une approche intergénérationnelle des questions relatives à l'alimentation équilibrée et aux activités physiques, un projet de consultations dédiées à la santé sexuelle... La mise en œuvre des actions est en cours pour 2015 et 2016.

Parallèlement la seconde génération des contrats de territoires a permis au Département de soutenir les premières maisons de santé pluridisciplinaires et de les orienter vers la prise en charge des publics fragilisés.

## **La structuration d'un dispositif de pilotage stratégique**

Un dispositif de pilotage stratégique s'est structuré autour d'un réseau d'animateurs pilotage dans chaque Direction générale et de relais dans les directions, afin d'apporter un éclairage technique et transversal à la décision de l'autorité territoriale. Cette démarche s'est accompagnée du déploiement d'un outil support, STRATO, permettant d'avoir une vision objectivée de l'avancement et des résultats de l'ensemble des projets menés par le Département à travers l'informatisation des feuilles de route de chaque Direction générale et Direction.

Le déploiement de tableaux de suivi financier et de ressources humaines des directions, qui alimentent la construction d'un espace décisionnel dans chacune des Directions Générales, contribue également à nourrir ce dispositif de pilotage à l'échelle départementale.

## **Des projets spécifiques et/ou thématiques contribuant à moderniser et à innover dans la conduite de l'action publique**

**Un Car à Haut Niveau de Service.** Dans le cadre d'un appel à projets national, l'Etat a retenu la candidature du Département du Nord pour la mise en place d'une liaison par car entre Orchies et Villeneuve d'Ascq utilisant une voie réservée, bande d'arrêt d'urgence ou 3ème voie dédiée, sur l'autoroute A23. Cette liaison proposera des temps de parcours compétitifs par rapport à la voiture particulière.

**Le développement du suivi et de l'évaluation en continue des actions départementales dans le domaine de la mobilité.** Afin d'améliorer la mise en œuvre des politiques départementales en faveur de la mobilité, le Département s'est engagé dans des démarches qualité impliquant une évaluation continue de l'efficacité des actions.

A ce titre, la Voirie Départementale a obtenu fin 2014 la certification qualité ISO 9001 pour ses activités d'Exploitation et d'Ingénierie.

L'association des usagers du réseau Arc en Ciel a été confortée en 2014 par la pérennisation des Comités d'Usagers.

**Une Convention de recherche pour le recyclage des matériaux de la Voirie.** Au titre du Plan de Recherche et d'Innovation Départementale, une convention d'études et de recherches pour la mise au point d'un prototype et l'industrialisation d'un procédé propre à recycler les agrégats d'enrobés a été signée entre le Département du Nord, la société FENIXFALT et l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers. Avec ce procédé, l'objectif est d'aboutir à terme au réemploi de 100% des couches routières.

**Un nouveau dispositif de lutte contre la précarité énergétique.** Le dispositif Nord Energie Solidarité a pour objectif d'aider les ménages les plus fragiles à rendre leur logement moins énergivore grâce à un accompagnement dédié et un soutien financier pour la réalisation de travaux. Ce dispositif, lancé en 2014, est initié sous forme expérimentale pour 1 000 foyers sur une période de trois ans. Une évaluation du dispositif « in itinere », pendant cette phase expérimentale, doit permettre de pouvoir l'ajuster si besoin.

**Une gestion active du patrimoine.** Le Schéma Directeur Immobilier du Département permet de disposer d'une vision globale de ce que doit être le patrimoine départemental en intégrant

les projets dans une stratégie unique. En 2014, la programmation prévisionnelle a été définie avant d'entamer la phase opérationnelle.

**La démarche des droits culturels.** Le Département est engagé depuis 2013 dans cette démarche. En 2014, 4 thèmes ont été investis : la lecture publique et ressources numériques, le Développement Social Local (DSL) au regard des droits culturels, patrimoine mémoires et paysages, éducation artistique et culturelle. Deux forums ont réuni 240 personnes (agents du département, acteurs du territoire, usagers). Deux formations ont également eu lieu réunissant 100 personnes.

**L'adoption du nouvel Agenda 21 pour la période 2014-2017.** 2014 a été l'année de l'élaboration du nouvel agenda 21 départemental. Un comité de pilotage ouvert aux acteurs externes à la collectivité renouvelle la gouvernance de cette démarche d'éco responsabilité. L'agenda 21 2014-2017 a été adopté le 24 juin 2014. 21 actions ont été retenues dont 13 sont inscrites au Plan Climat Départemental.

Parallèlement 16 sessions de sensibilisations ont été organisées en 2014 par les ambassadeurs de l'agenda 21 qui ont réuni plus de 600 participants.

**La réalisation d'un Bilan des émissions de gaz à effet de serre sur le patrimoine départemental et ses compétences.** Le Département innove également, en réalisant, au-delà de l'obligation légale, chaque année, ce type de bilan.

**La promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations.** Cette démarche s'est traduite en 2014 par le déploiement de 3 missions complémentaires. D'une part, la médiation départementale, orientée sur les litiges nés entre les usagers des services publics départementaux et l'administration, a été expérimentée sur le Valenciennois. 16 demandes ont été enregistrées à fin décembre 2014. D'autre part, la médiation interne qui traite tout différent ou litige né au sein de l'administration départementale faisait l'objet fin 2014 de 9 demandes. Enfin, la mission promotion de l'égalité et lutte contre les discriminations a été créée afin de sensibiliser et d'accompagner les directions de la collectivité dans le déploiement de leurs actions tant à l'interne, qu'à l'externe.

\*  
\*            \*

## COOPERATION TERRITORIALE ET INTER-TERRITORIALE

La coopération territoriale et interterritoriale est un élément majeur du développement d'un territoire. Différents acteurs, différentes collectivités, se mobilisent pour travailler ensemble pour identifier des réponses communes à leurs besoins. Cela se traduit, dans le département du Nord, par la mise en place de démarches partenariales entre le Conseil Général et les autres acteurs publics des territoires. Ensemble, ils définissent une stratégie commune déclinée en projets opérationnels qui irriguent les territoires au-delà des frontières administratives. Le but de cette coopération est de développer l'équité et la cohésion entre les territoires et l'adéquation des actions à leurs besoins et à ceux de leurs habitants en mutualisant les trajectoires, les forces et les ressources.

### **Une année phare autour du développement social**

Promu depuis 10 ans par le conseil départemental consultatif de développement social (CDCDS) et mis en œuvre par de nombreuses initiatives locales portées par les unités territoriales de prévention et d'action sociale (UTPAS), le Développement Social Local a fait son entrée sur la scène publique départementale. Une démarche globale autour d'un projet partagé de territoire qui peut profondément rénover les politiques publiques et « doper » la démocratie.

#### La journée du 22 mai 2014 sur le Développement Social Local

- 650 participants : travailleurs sociaux, représentants d'associations et d'organismes médico-sociaux ;
- 4 initiatives témoignées par leurs auteurs : institutions, professionnels, allocataires, habitants sur les thèmes de l'insertion, la coopération, le handicap ;
- Des expressions partagées : « prévention, participation des habitants aux dispositifs qui les concernent, coopération avec les partenaires, simplification des procédures, imagination d'autres possibles et modes de faire, innovation ».

**Des actions interdépartementales en faveur de la mobilité ont été mises en œuvre, avec une deuxième ligne express pour les liaisons en cars (liaison Arras-Cambrai) et un schéma interdépartemental de covoiturage qui définit les objectifs conjoints de développement par le biais d'une offre croissante de stationnements dédiés.**

### **Une convention de partenariat de la Maison du Tourisme entre le Département, la Région et la ville de Lille**

La convention a impulsé la création de la maison du tourisme dont l'ouverture au public est prévue fin 2015. Cette maison regroupe différents acteurs qui se sont mobilisés depuis le début du projet tout particulièrement : l'ADRT Nord, le CRT Nord/Pas-de-Calais, l'UDOTSI du Nord, l'Office du Tourisme et des Congrès de Lille, l'association de mise en valeur des espaces fortifiés du Nord-Pas-de-Calais, les représentants des professionnels du tourisme, les acteurs publics des collectivités.

La création d'une plate-forme dédiée aux professionnels du tourisme et aux investisseurs, et la création d'une pépinière d'entreprises, à l'étude, seront autant d'atouts pour assurer un accompagnement adapté et spécifique aux professionnels de la filière.

### **Le rapprochement entre les laboratoires départementaux**

Afin de maintenir et d'adapter le réseau de Laboratoires Départementaux à l'augmentation des contraintes sanitaires et budgétaires, des démarches de rapprochements entre laboratoires

départementaux de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord, déjà habitués à travailler ensemble, ont débuté en 2014.

Les objectifs poursuivis par les collectivités mobilisées sont de mettre en commun les moyens, de rationaliser les investissements, d'optimiser l'utilisation des matériels d'analyse et de réaliser ainsi des économies d'échelle avec les laboratoires.

### **L'adoption des contrats de territoire**

La coopération territoriale est également marquée en 2014 par l'adoption de l'ensemble des contrats de territoire : de la Sambre-Avesnois, de la Flandre intérieure, du Douaisis, du Valenciennois et enfin, de l'Arrondissement de Lille. L'actualisation du plan d'actions du Cambrésis s'est poursuivie, permettant de dresser un bilan des trois premières années du Contrat, d'intégrer pleinement l'action sociale et de tenir compte des nouvelles dynamiques territoriales.

En savoir plus sur les contrats de territoire : <https://lenord.fr>

### **L'animation de la démarche « politique de la ville »**

En 2014, le Département a adopté une délibération cadre sur la politique de la Ville qui fixe les 4 grandes priorités départementales : donner la priorité à l'emploi, favoriser l'autonomie des jeunes, améliorer le vivre-ensemble, lutter contre toutes les discriminations.

En lien avec les directions territoriales de prévention et d'action sociale impliquées dans la démarche, un état des lieux a été posé, une « boîte à outils » construite et un atlas a été élaboré permettant de visualiser les périmètres des quartiers prioritaires et de veille.

### **La convention entre le Département du Nord et le Département du Pas-de-Calais**

Initiée en juillet 2013, la Convention 59-62 réunit l'ensemble des conseillers des deux assemblées départementales du Nord et du Pas-de-Calais dans l'objectif de renforcer leurs coopérations pour une meilleure cohérence et efficacité de leurs politiques publiques.

Les actions portées dans le cadre de la Convention 59-62 en 2014 sont les suivantes :

- L'accompagnement de la mise en valeur du Bassin Minier dans le cadre du label UNESCO,
- L'adoption d'une convention commune 2014-2015 entre les deux Départements sur l'Economie Sociale et Solidaire,
- Le déploiement de l'environnement numérique de travail (ENT) dans les collèges du Nord et du Pas-de-Calais dans le cadre d'un groupement d'achat commun,
- La mobilisation conjointe pour la préparation des Programmes opérationnels (PO) dans le cadre de la programmation des fonds Européens « Europe 2020 ».

### **Des coopérations au-delà-des frontières du Nord**

Les coopérations transfrontalières se sont poursuivies avec les Provinces de Flandre occidentale et de Hainaut ou encore avec les Groupements Européens de Coopération Transfrontalière : l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et le GECT West Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale,

Les coopérations au niveau européen avec la Pologne, la Bulgarie et la Hongrie se sont consolidées.

Au niveau international, une nouvelle coopération avec la Préfecture du Hyōgo au Japon s'est mise en place.



### **Le Partenariat interterritorial autour de l'Agenda 21**

Dans le cadre de la Dynamique Climat Nord-Pas-de-Calais, suivie par le Conseil Général, le partenariat entre le Département du Pas-de-Calais, la Région, l'Etat et l'ADEME, se traduit dans une charte de coopération signée en 2008. Une nouvelle Charte de coopération a été approuvée par la Commission Permanente le 17 novembre 2014. Elle permet de mieux appréhender la mise en place d'une transition énergétique, la troisième révolution industrielle (mission Rifkin) et la mise en cohérence des politiques publiques dans le domaine de la lutte contre les dérèglements climatiques.

Le rapport 2014 développement durable est disponible sur le site internet du département : <https://lenord.fr>

### **Des mutualisations des achats avec d'autres collectivités**

Dans le domaine de l'énergie, le Département est coordinateur d'un groupement de plus de 500 collectivités publiques, dont les collèges et les lycées du Nord et du Pas-de-Calais.

Dans les domaines de l'informatique, des mobiliers, des véhicules et des services, la mutualisation en groupement d'achats à l'UGAP avec d'autres collectivités telles que la MEL, permet de bénéficier de tarifs plus avantageux.

Sur 2014, une économie de plus de 1 500 000 € a été réalisée pour l'ensemble des collectivités dont 556 000 € pour le seul Département du Nord.

Un « club d'acheteurs », piloté par le Département du Pas-de-Calais a été créé.

### **Une coopération entre les collectivités autour du suivi des organismes associés**

Avec les services de contrôle de gestion de la Région et du Département du Pas-de-Calais, un travail a été engagé autour du dossier Syndicat Mixte La fibre numérique 59/62.

Avec le Département du Pas de Calais, dans le cadre de la convention 59/62, une démarche d'échanges a été mise en place en 2014 sur les dossiers suivis en commun (SM Dourges, Maisons & Cités...).

Avec la Caisse des Dépôts et Consignations, la coopération a permis de renforcer le travail de suivi des garanties d'emprunt du Département.

\*  
\*            \*

Le développement équilibré des territoires est une orientation de l'action départementale qui tient compte des caractéristiques et des spécificités du Nord et de ses habitants.

Parce que le département concentre à la fois des espaces ruraux, urbains et des disparités sociales, des actions et projets départementaux calibrés ont été entrepris sur des thématiques d'aménagement et de développement du territoire au travers de l'insertion des allocataires du RSA.

**Insertion par le RSA : le travail interinstitutionnel et le partenariat territorial pour favoriser l'accès à l'emploi**

L'année 2014 a permis d'explorer de nombreuses voies pour démultiplier les possibilités d'insertion professionnelle et d'accès au monde de l'entreprise. La transversalité entre les services départementaux a été renforcée pour accompagner les allocataires vers la formation et l'emploi, mais aussi par un renforcement du partenariat notamment avec la CMAR [chambre des métiers et de l'artisanat de Région] et son réseau d'adhérents solidaires.

Une nouvelle orientation de ce partenariat est affirmée en 2014 et se concrétisera avant l'échéance du Plan Départemental de l'Insertion (PDI) : il se déclinera au niveau des 8 DTPAS, chacune se voyant dotée d'une plateforme emploi ayant pour mission de rapprocher offre et demande d'insertion.

D'autres actions ont été également menées pour augmenter le nombre de postes susceptibles d'être ouverts aux allocataires du RSA : sensibilisation des « grands comptes employeurs » ; soutien à l'économie sociale et solidaire ; clarification de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics départementaux.

Le bilan du fonds départemental d'insertion, mobilisé en 2014, met en avant les chiffres suivants : 412 allocataires ont intégré les 9 actions financées, 67 d'entre eux en sont sortis avec un emploi durable et 193 avec un contrat à court terme.

Les territoires de l'Avesnois et du Valenciennois ont par ailleurs été retenus fin 2013 pour expérimenter la démarche AGILLE [améliorer la gouvernance et développer l'initiative locale pour mieux lutter contre l'exclusion]

**2 objectifs à cette démarche nationale :**

- Construire dans la concertation des cadres d'intervention novateurs et adaptés aux spécificités territoriales
- Réagir plus rapidement vis-à-vis des personnes en difficultés

**Projets retenus par les acteurs du Valenciennois**

Pour mieux connaître et mutualiser les ressources territoriales : création d'une boîte à outils interinstitutionnelle simplifiant l'accompagnement par les professionnels ; d'un outil de liaison pour simplifier l'accueil des usagers ; développement du périmètre de l'accueil (jusqu'à la prise de rendez-vous) pour assurer la continuité des parcours.

## Amélioration de la qualité de l'environnement éducatif des collégiens

Avec 72,5 M€ investis, l'année 2014 a ainsi été marquée par la réception de 5 nouveaux collèges et le lancement ou la poursuite de 5 chantiers dont les livraisons sont prévues en 2015-16. Parallèlement, le **Plan de Maîtrise de l'Energie volet C** entre dans sa phase opérationnelle au terme des études techniques. Ce plan vise notamment à renforcer l'isolation thermique et esthétique des façades.

Près de 17 M€ ont été consacrés au programme d'entretien, dans près de la moitié des 201 collèges du Département, à l'issue d'une phase de concertation avec les chefs d'établissements.

Le déploiement du **Projet Educatif Global Départemental (PEGD)** et du **Collège Numérique** ont été également poursuivis. Au 31 décembre 2014, 124 collèges publics sur 201 étaient engagés dans la démarche de Projet Educatif Global Départemental : 30 collèges de la première vague (2012/2015), 40 collèges de la seconde vague (2014/2017) et 54 collèges de la 3<sup>ème</sup> vague. Ce sont 54 collèges qui ont rejoint le dispositif PEGD en 2014.

Parallèlement, l'Assemblée départementale, réunie le 23 juin 2014 a approuvé les projets pour 38 collèges de la vague 2 ainsi que les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens 2014-2017, pour chacun des collèges concernés.

De plus, des travaux de câblage et de mise en place de matériel ont été réalisés dans le cadre du développement des Espaces Numériques de Travail et de l'équipement informatique des collèges auxquels s'ajoute la maintenance de ces équipements pour un montant total de 3,5 M€.

### Dynamisme du territoire :

- par la création et le renouvellement des équipements
- par l'amélioration de la mobilité des nordistes

Au cours de l'année 2014, la construction d'une ruche d'entreprises de l'Union et la reconstruction du musée du Verre de Sars-Poterie permettront à terme de doter les territoires d'équipements contribuant à leur dynamisme. En outre, dans l'esprit de la « Troisième Révolution Industrielle » et dans une optique de **renouvellement urbain**, de nouveaux projets sont à l'étude tels que l'aménagement du site Transpole à Marcq-en-Barœul sur lequel sera reconstruit le collège Rouges Barres ou la reconstruction du collège Fernande Benoist dans le cadre d'un éco-quartier.

Le Département assure la sécurité et le confort des conditions de mobilité des nordistes. Au quotidien, les services de la voirie sont responsables de la viabilité du réseau, notamment en période hivernale avec 92 circuits de déneigement, opérationnels 24 heures sur 24. Un tiers de ces circuits sont directement réalisés en régie.

En termes d'aménagement, chaque projet routier intègre les aspects environnementaux, sociaux, écologiques et économiques des territoires concernés. 53 chantiers inscrits se sont achevés pour un montant total d'environ 50 M€ d'investissements. **Le contournement de Borres Pradelles ou le doublement de la RD 70 sur Petite Forêt et Raismes figurent parmi les principales réalisations.**

**La nouvelle gamme tarifaire du réseau Arc en Ciel à destination des jeunes (-26 ans) et des personnes en difficulté (allocataires du RSA)** a permis une augmentation de 20 % de la fréquentation commerciale du réseau de transport départemental et, ainsi, de contribuer au volet social de la mobilité.

### **Développement et attractivité de l'offre culturelle et sportive départementale**

Le développement et la **programmation culturelle riche** sont renforcés par les chiffres de fréquentation des équipements culturels en 2014 :

- 115 000 visiteurs au Forum des sciences (avec près de 2 200 animations proposées au public sur site ou à l'extérieur)
- 55 000 visiteurs au musée départemental Matisse (4<sup>ème</sup> place nationale au classement des musées de France des villes de moins de 20 000 habitants)
- 45 000 au musée départemental de Flandre, 14 780 à la maison natale Charles de Gaulle dont le département a repris la gestion
- 17 707 au Forum antique de Bavay (visiteurs sur 6 mois)
- 15 800 visiteurs au musée de Verre de Sars- Poteries
- 5590 visiteurs à la villa Marguerite Yourcenar.

Dans la même optique, le Val Joly a été redynamisé (réflexion sur l'évolution du camping, étude d'opportunité pour la création d'un hôtel, implication plus forte des intercommunalités et des investisseurs privés...).

L'attractivité, le maillage du territoire et l'offre sportive sont les trois vecteurs qui orientent **la politique sportive départementale**. Pour l'attractivité, on observe que le Nord est régulièrement sollicité par les Fédérations Françaises et Internationales en vue d'accueillir de grandes compétitions européennes, voire mondiales.

Les Championnats d'Europe Universitaire d'aviron et les Championnats de France de canoë-kayak à Gravelines, la Finale de la Coupe DAVIS à Lille, ou l'Open cyclisme sur piste au vélodrome couvert de Roubaix sont quelques exemples 2014 qui valorisent le Nord tout en jouant un rôle moteur sur la sphère économique et touristique (réservation hôtellerie, commerces de proximité...).

### **Des projets spécifiques contribuant au développement équilibré des territoires**

En matière d'aménagement, de **nouveaux modèles de développement des territoires ruraux** sont recherchés alliant dynamisation des territoires et réponse aux besoins des communes. Ainsi à titre d'exemple, le projet de requalification de la friche SASA de Saint Python acté en 2014 permettra de répondre à des besoins de logements, de maintien de services à la population, à la renaturation d'espaces délaissés et à la requalification de friches en cœur de commune.

Le Département a poursuivi la politique d'apprentissage avec le recrutement de 45 apprentis et fin 2014, 100 emplois d'avenir étaient recrutés et un parcours de formation mis en place.

La mission Handicap du Département a été développée avec l'arrivée de 2 chargés de missions pour **accompagner les agents départementaux en situation de handicap**,

compenser le handicap, favoriser le maintien dans l'emploi et rendre les équipes accueillantes. Le taux d'accueil de 6% de Travailleurs Handicapés a été atteint.

Avec l'entrée en vigueur de la loi relative à l'économie sociale et solidaire et la préparation du prochain code des marchés publics, **l'achat responsable et durable a été un axe de travail** du Département en 2014. La généralisation à l'ensemble des marchés de la clause sociale d'insertion, qui a été posée comme règle, a permis de diversifier les marchés et les publics bénéficiaires.

\*  
\*       \*